

Démocratiser la science

Un défi toujours d'actualité

Miquel Domènech

Traducteur : Dominique Vinck



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rac/2045>

ISSN : 1760-5393

Éditeur

Société d'Anthropologie des Connaissances

Référence électronique

Miquel Domènech, « Démocratiser la science », *Revue d'anthropologie des connaissances* [En ligne], 11-2 | 2017, mis en ligne le 01 juin 2017, consulté le 26 avril 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rac/2045>

Ce document a été généré automatiquement le 26 avril 2020.



Les contenus de la *Revue d'anthropologie des connaissances* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Démocratiser la science

Un défi toujours d'actualité

Miquel Domènech

Traduction : Dominique Vinck

- 1 Démocratiser la science commence déjà à être une aspiration ancienne. Il s'agit d'une revendication particulièrement insistant au début du 21^e siècle mais qui trouve sa raison d'être dans les processus et les situations qui commencent au cours du 20^e siècle et qui concernent ce qu'on a appelé la « société de la connaissance ». Les changements qui ont impliqué une consolidation croissante du rôle prépondérant de la connaissance dans nos sociétés ont radicalement transformé les conditions de participation à la vie publique et politique. L'un des principaux changements concerne le rôle croissant des connaissances d'experts, à cause principalement de l'intervention de scientifiques et de techniciens dans les processus délibératifs et dans la prise de décision politique. Ce fait a suscité l'inquiétude et éveillé nos réflexions sur la qualité et la nature des dispositifs démocratiques contemporains (Callon, Lascoumes & Barthe, 2001 ; Marres, 2007). Les controverses publiques qui alimentent la vie politique ont été de plus en plus liées au recours à des experts. De nombreux exemples peuvent être cités pour illustrer cette affirmation, certains très communs comme la crise de la « vache folle » ou les controverses sur l'énergie atomique. Le résultat de ces processus d'expertise est, dans de nombreux cas, la mise à l'écart des citoyens des processus de prise de décision et de leur participation à la vie publique (Domènech *et al.*, 2002 ; Aceros & Domènech, 2010). Étant donné que le public n'a ni la connaissance ni les ressources nécessaires pour les acquérir, il ne peut guère faire entendre sa voix dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de divers types, de sorte que le processus de prise de décision court le risque d'être affecté par une surdétermination de la contribution des experts.
- 2 Les études sur les sciences et les technologies se sont penchées sur ce problème et ces dernières années ont été les témoins d'un débat intense et approfondi dans le domaine concernant le rôle controversé des experts dans les sociétés contemporaines (la *Revue d'anthropologie des connaissances* (RAC) a publié un magnifique dossier sur le sujet en 2013 dans le volume 7, numéro 1, intitulé : « Pour une approche pragmatique,

écologique et politique de l'expertise »). Ainsi, de notre domaine de recherche, il a rappelé que l'expertise devient souvent de la politique par d'autres moyens et noté que, dans ces cas, on peut difficilement affirmer que la recherche est neutre et apolitique mais que, au contraire, elle suit les préférences de ceux qui sont en mesure de déterminer l'agenda politique (Jasanoff, 2003). Et nous ne parlons pas d'événements isolés, comme on peut très bien s'en rendre compte dans l'excellent travail de Naomi Oreskes et Erik Conway (2010) qui montre le rôle décisif de quelques scientifiques éminents pour brouiller la compréhension publique des faits scientifiques les plus divers afin de promouvoir certains agendas politiques et économiques.

- 3 Le cas des décisions concernant les risques complexes et incertains a particulièrement retenu l'attention dans la mesure où la réponse politique y a pris une forme plus technocratique qu'ailleurs. C'est alors que l'importance accordée aux analyses scientifiques et aux avis formulés par des experts est la plus manifeste et que d'autres types de connaissances sont dévalorisés ou négligés. La valeur des sciences dans ces décisions est surestimée tandis que les valeurs et les intérêts des experts consultés sont occultés par des modèles quantitatifs et d'autres accessoires (Tickner & Wright, 2003). Nous avons de nombreux cas permettant de documenter cette tendance des experts à se passer des connaissances locales. Brian Wynne (1996) a montré à quel point les conséquences de telles pratiques peuvent devenir désastreuses.
- 4 Compte tenu de cette « expertisation » de la démocratie, démocratiser l'expertise a été l'une des formes les plus courantes de l'entreprise de démocratisation des sciences au point de considérer la capacité à se démocratiser comme un élément crucial pour l'avenir des pratiques d'expertise (Lascoumes, 2002). Ou, en d'autres termes, comme le dit Pierre Lascoumes (2002), l'expertise sera plurielle ou ne sera pas ; il n'y a pas d'autre issue pour intégrer le profane. Cela dit, le fait que l'enjeu de la démocratisation de l'expertise reçoive un écho important ne signifie pas que la tâche soit facile, voire même réalisable. De fait, avant de se lancer dans cette entreprise, il faudrait d'abord savoir si la démocratie et l'expertise suivent des logiques compatibles. Comme l'affirment Angela Liberatore et Silvio Funtowicz (2003), si la démocratie est considérée comme un simple exercice d'agrégation des préférences de la majorité à travers le vote et l'expertise un système autoréférentiel dans lequel seuls les collègues sont invités à participer, démocratiser l'expertise est une contradiction dans les termes.
- 5 Dans tous les cas, il est certain que le débat sur la relation entre expertise et démocratie concerne des questions intéressantes à prendre en compte, ce qui a été signalé dans la RAC :

De ce débat, nous retiendrons l'intérêt d'évaluer au plus près les pratiques et dynamiques effectives de démocratie technique dialogique (modèle du forum hybride) et la réalité de l'effritement ou la reconstitution de frontières entre mondes savants et profanes d'une part, entre autorités publiques et société d'autre part. Jusqu'à quel point les comités et arènes dans lesquels se prennent des décisions qui engagent l'ensemble de la société ont-ils modifié leurs procédures et leur composition pour représenter la diversité de leurs parties prenantes ? Il s'agit de rendre compte du travail des « experts » en situation (les spécialistes autant que les représentants choisis pour mener l'expertise au nom de groupes d'intérêts divers), dans les espaces politiques de l'expertise. (Barbier *et al.*, 2013, p. 9)

- 6 Cependant, la proposition que je voudrais faire ici, en ce qui concerne le défi que la RAC a proposé au Conseil scientifique, serait d'aller au-delà de la démocratisation de l'expertise comme solution au problème de la démocratisation des sciences.

Fondamentalement, ce que je propose comme programme de recherche est d'approfondir les propositions visant à examiner ce que nous entendons par science et ce que nous entendons par démocratie. Et je pense que, dans un cas comme dans l'autre, ce n'est pas seulement à propos des sciences que les études sur les sciences et les technologies ont des choses à apporter. Je vais essayer de décrire ci-dessous ce que je suggère comme contours d'un nouveau programme qui devrait permettre, une fois pour toutes, la démocratisation de la science et de la démocratie elle-même.

- 7 Je vais commencer par expliquer par où nous devrions engager cette révision de l'idée de science. La route a bien été tracée par Bruno Latour tout au long de son œuvre, bien que je voudrais ici m'arrêter sur son texte de 2004. Latour (2004) part d'un constat tout à fait pertinent pour notre discussion : la mission de la science a toujours été liée à la compréhension de la réalité à partir de l'établissement des faits indiscutables (*matter of fact*) incontestables. Ne pas mettre cela en cause fait de la démocratisation des sciences une véritable chimère. Et cela permet aux scientifiques, non suspects politiquement, d'affirmer autoritairement sans rougir que la science n'est pas démocratique. Je me souviens encore des circonstances dans lesquelles un biologiste célèbre m'a fait la même déclaration au cours d'un débat. Les arguments sont connus de tous : « la loi de la gravité ne se vote pas ; elle est démontrée ».
- 8 Il est vrai que les études sur les sciences et les technologies, en particulier dans leurs versions social-constructivistes, ont eu une contribution décisive dans la mise en cause de la certitude scientifique. Pour les social-constructivistes, comme je l'ai entendu dire une fois par une de ses promotrices, les faits sont comme les vaches, si vous les regardez dans les yeux, ils s'envuent. Cependant, la contrepartie, comme l'a rappelé Latour, a été d'accepter trop aveuglément alors ce qu'étaient les faits indiscutables (*matter of fact*) et de rester trop fidèle à la philosophie kantienne. Qu'est-ce qui se passe, cependant, si la réalité ne se définit pas seulement par les faits indiscutables (*matter of fact*) et qu'on les prend seulement comme une partie de celle-ci ? Et si au lieu de chercher à les démanteler en tant que tels, nous nous occupons de tout ce qui est dans la réalité et qui en est inextricable ? Qu'est-ce qui se passe, en fin de compte, si nous résistons à la « bifurcation de la nature » dont Alfred Whitehead a parlé ? Eh bien, qu'avec les faits indiscutables (*matter of fact*), nous ne pouvons manquer de nous occuper des faits disputés (*matter of concern*). Et ce faisant, les faits prennent une autre dimension. Dans ce cas, comme le rappelle Isabelle Stengers (1994) commentant l'« effet Whitehead », on peut supposer que « le fait ne dit pas “comment” il faut le prendre en compte ; il exige seulement d'être pris en compte » (p. 11). Il se peut qu'il s'envue comme la vache mais, comme avec des vaches, on ne peut pas ne pas le prendre en compte, au cas où...
- 9 La notion de faits disputés (*matter of concern*) représente un dépassement de la notion d'intérêt comme dispositif dés-objectivateur. Il fournit plus qu'une amélioration argumentative. Maria Puig de la Bellacasa l'explique bien :

By contrast with ‘interest’ – a previously prevalent notion in the staging of forces, desires and the politics sustaining the ‘fabrication’ and ‘stabilization’ of matters of fact – ‘concern’ alters the affective charge of the thinking and presentation of things with connotations of trouble, worry and care. (Puig de la Bellacasa, 2010, p. 89)
- 10 En effet, le fait disputé (*matter of concern*) est lié au soin (*matter of care*) mais celui-ci véhicule des implications émotionnelles et éthiques fortes, le soin impliquant une attention et une préoccupation pour ceux qui peuvent être affectés par une décision

scientifique et dont les voix sont moins valorisées. Ainsi, Puig de la Bellacasa souligne la nécessité d'assumer également l'importance du soin au moment de repenser les sciences et leur rôle dans la société.

- 11 À ce stade, il est pertinent d'exposer l'autre reformulation dont je parlais plus haut, celle qui concerne la démocratie. Pour cela, la contribution de Jacques Rancière (2000), qui en fait la condition de possibilité de la politique, est utile. Cela suppose d'assumer une forte signification au mot *démocratie*, ce qui n'est pas l'affirmation éculée d'un « *gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple* » mais « *tout gouvernement* ». Dans ces conditions, et en l'absence d'un principe de légitimation pour le gouvernement d'un groupe particulier, il n'y a que la possibilité de décider politiquement qui va gouverner. Avec cette prémissse, il est clair que la démocratie serait sérieusement menacée par une science conçue selon le modèle autoréférentiel dont nous parlions précédemment et qui ne serait compatible avec aucune science. La tentation d'utiliser la science pour annuler la politique s'est trop souvent montrée irrésistible. Le défi se pose, comme l'a très bien défini, encore une fois, Latour :

Comment concevoir une démocratie qui ne vive pas sous la menace constante d'un secours venu de la Science ? (Latour, 1999, p. 32)

- 12 La réponse la plus intéressante de mon point de vue est suggérée par Stengers avec sa notion de cosmopolitique. Je ne peux pas trop insister sur ce point mais je vais souligner quelques questions, de façon télégraphique, qui font de ce concept quelque chose de particulièrement utile pour réfléchir à la relation entre science et démocratie.
- 13 Il y a plusieurs vertus que j'attribue à la notion de cosmopolitique. La première est le fait de concevoir une forme de politique qui ne repose pas sur la séparation des non-humains des affaires humaines :

... we are under the influence of the invention of a different way of doing politics, one that integrates what the city separated: human affairs (*praxis*) and the management-production of things (*techné*). (Stengers, 2000, p. 162)

- 14 Cependant, le *cosmos* désigné par le mot *cosmopolitique* n'a rien à voir avec un quelconque projet de *cosmos* qui comprendrait toutes les versions possibles et agirait comme une référence commune, toile de fond objective par contraste avec les discussions humaines subjectives propres au politique. Avant d'être un point de ralliement, le *cosmos* de la cosmopolitique désigne un espace de doute, d'incertitude, un espace où se font les discussions avant le consensus, la controverse avant l'accord (Stengers, 1997a).

- 15 La seconde vertu de la notion de cosmopolitique est le fait de concilier science et démocratie en leur imposant une même exigence :

Démocratie et rationalité convergeraient donc vers la même exigence : l'invention de dispositifs qui suscitent, favorisent et nourrissent la possibilité pour les citoyens de s'intéresser aux savoirs qui prétendent contribuer à guider et à construire leur avenir, et qui obligent ces savoirs à s'exposer et à mettre en risque dans leurs choix, leur pertinence, les questions qu'ils privilégient, celles qu'ils négligent. (Stengers, 1997b, p. 108)

- 16 Enfin, la troisième suppose le remplacement des experts par des diplomates comme un moyen d'intégrer le soin dont on parlait ci-dessus :

I suggest first distinguishing the figure of the expert and that of the diplomat. Experts are the ones whose practice is not threatened by the issue under discussion since what they know is accepted as relevant. Their role will require them to present themselves and to present what they know, in a mode that does not foresee

the way in which that knowledge will be taken into account. By contrast, diplomats are there to provide a voice for those whose practice, whose mode of existence and whose identity is threatened by a decision. 'If you decide that, you'll destroy us'. Diplomats' role is therefore above all to remove the anaesthesia produced by the reference to progress or the general interest, to give a voice to those who define themselves as threatened, in a way likely to cause the experts to have second thoughts and to force them to think about the possibility that their favourite course of action may be an act of war. (Stengers, 2005, pp. 1002-1003)

- 17 Je pense que la RAC a intégré dans ses pages des contributions qui soulèvent un grand nombre des questions que j'énonce dans mon argumentation et dont j'espère qu'elles vont enrichir cette discussion au sujet de la démocratisation des sciences. Ce qui suit peut également ne pas être une liste exhaustive mais je voudrais souligner trois domaines d'intérêt qui s'ouvrent et que je trouve particulièrement pertinents.
- 18 Pour commencer, je vais parler de ce qui a été appelé le « troisième secteur de la connaissance ». Il s'agit d'expériences de production et d'utilisation de connaissances qui peuvent difficilement être classées en fonction des axes public-privé, académique-militant ; elles se développent, en fin de compte, en marge du marché et de l'État. Elles correspondent à des expériences diverses, bien que souvent liées, comme les *fab labs*, les *living labs*, les *hack labs* (laboratoires pirates), les *makerspaces*, les boutiques de sciences ou même les banques de semences libres. Il s'agit, comme le prétendent Évelyne Lhoste et Marc Barbier (2016) pour les *fab labs*, de formes collectives et distribuées d'expérimentation de l'innovation ouverte, ce qui en fait des lieux privilégiés pour repenser la relation entre sciences et société. En outre, pour ces auteurs, cette ouverture fait de ces espaces une matérialisation vivante de la promesse de démocratisation du savoir. Il s'agit, selon l'argument de ces auteurs, de « tiers lieux ». Et cela semble être une condition préalable à la démocratisation des sciences qui vise à sortir des espaces traditionnels de production de connaissances.
- 19 Je vais continuer avec la gestion de la santé et son rôle dans la dynamique contemporaine du biopouvoir. Ici, à une époque marquée par la crainte d'épidémies mondiales et l'obsession pour la biosécurité, les discussions peuvent conduire à des situations paradoxales dans lesquelles s'affirme le besoin de connaissances fiables en même temps qu'est dénoncée leur nature sociale intrinsèque :

Bien que la production de l'expertise sanitaire demeure inévitablement un processus social, inséré dans les contraintes organisationnelles et les dynamiques de pouvoir qui caractérisent toute activité humaine, un équilibre et un chemin doivent être trouvés par lesquels peut être produit, en dépit des contraintes temporelles, un savoir que l'on peut raisonnablement déclarer "peu biaisé". (Forster & Charnoz, 2013, p. 113)
- 20 Enfin, il est vrai, il reste beaucoup à faire pour développer la notion de cosmopolitique et en faire un outil utile pour l'analyse non seulement de la relation entre science et démocratie mais pour la société de la connaissance dans son ensemble. À cet égard, des propositions comme celle de Martin Tironi et Matias Valderrama (2016) dans la RAC représentent des avancées solides dans cette direction, qui méritent d'être prises en compte.
- 21 Quo qu'il en soit, je pense que la question de la démocratisation des sciences reste ouverte. Le débat a été jusqu'ici certainement intéressant et l'intensité avec laquelle les études sur les sciences et les technologies l'ont approché est telle que, comme l'a soutenu Darrin Durant (2011), on peut les considérer comme théorie politique. Les faire aboutir en conformité avec ce que j'ai souligné serait une contribution plus que

significative des études sur les sciences et les technologies mais aussi pour la pensée politique contemporaine.

BIBLIOGRAPHIE

- Aceros, J. C. & Domènec, M. (2010). La mancomunidad de política hidrológica española. Sectores y trayectorias políticas en Internet. *Revista Española de Investigaciones Sociológicas*, (132), 11-34.
- Barbier, M., Cauchard, L., Joly, P.-B., Paradeise, C. & Vinck, D. (2013). Pour une approche pragmatique, écologique et politique de l'expertise. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 7(1), 1-23. <https://doi.org/10.3917/rac.018.0001>
- Callon, M., Lascoumes, P. & Barthe, Y. (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris : Seuil.
- Domènec, M., Feliu, J., Garay, A. I., Íñiguez, L., Peñaranda, M. del C. & Tirado, F. (2002). Movimientos sociales y conocimiento científico. El impacto del activismo contra el sida sobre las prácticas científicas. *Psicología Política*, (25), 69-84.
- Durant, D. (2011). Models of democracy in social studies of science. *Social Studies of Science*, 41(5), 691-714.
- Forster, P. & Charnoz, O. (2013). La production de connaissances en temps de crise sanitaire. Que nous apprend la réponse internationale à la grippe aviaire en Indonésie ? *Revue d'anthropologie des connaissances*, 7(1), 112-144. <https://doi.org/10.3917/rac.018.0112>
- Jasanoff, S. (2003). (No?) Accounting for expertise. *Science and Public Policy*, 30(3), 157-162.
- Lascoumes, P. (2002). L'expertise, de la recherche d'une action rationnelle à la démocratisation des connaissances et des choix. *Revue française d'administration publique*. 3(103), 369-377.
- Latour, B. (1999). *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris : La Découverte.
- Latour, B. (2004). Why Has Critique Run out of Steam? From Matters of Fact to Matters of Concern. *Critical Inquire*, 30(Winter), 225-248.
- Lhoste, É. & Barbier, M. (2016). FABLABS. L'institutionnalisation de Tiers-Lieux du « soft hacking ». *Revue d'anthropologie des connaissances*, 10(1), 43-68. <https://doi.org/10.3917/rac.030.0043>
- Liberatore, A. & Funtowicz, S. (2003). “Democratising” expertise, “expertising” democracy: what does this mean, and why bother? *Science and Public Policy*, 30(3), 146-150.
- Marres, N. (2007). The Issues Deserve More Credit: Pragmatist Contributions to the Study of Public Involvement in Controversy. *Social Studies of Science*, 37(5), 759-780.
- Oreskes, N. & Conway, E. M. (2010). *Merchants of Doubt: How a Handful of Scientists Obscured the Truth on Issues from Tobacco Smoke to Global Warming*. London: Bloomsbury.
- Puig de la Bellacasa, M. (2010). Matters of care in technoscience: Assembling neglected things. *Social Studies of Science*, 41(1), 85-106.

- Rancière, J. (2000). *El odio a la democracia*. Buenos Aires: Amorrortu, 2006.
- Stengers, I. (1993). *The Invention of Modern Science* (vol. 2000). Minneapolis: University of Minnesota.
- Stengers, I. (1994). *L'effet Whitehead*. Paris : Vrin.
- Stengers, I. (1997a). *Cosmopolitiques II* (vol. 2003). Paris : La Découverte/Les Empêcheurs de penser en rond.
- Stengers, I. (1997b). *Sciences et pouvoirs. La démocratie face à la technoscience*. Paris : La Découverte.
- Stengers, I. (2000). *The Invention of Modern Science*. Minneapolis: University of Minnesota.
- Stengers, I. (2005) The Cosmopolitan Proposal. In B. Latour, P. Weibel (eds.) *Making Things Public* (pp. 994-1003). *Atmospheres of Democracy*. Cambridge: MIT.
- Tickner, J. A. & Wright, S. (2003). The precautionary principle and democratizing expertise: a US perspective. *Science and Public Policy*, 30(3), 213-218.
- Tironi, M. & Valderrama Barragan, M. (2016). Urbanisme militarisé et situation cosmopolitique. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 10 (3), 433-470. <https://doi.org/10.3917/rac.032.0433>
- Wynne B. (1996). May the Sheep Safely Graze: A Reflexive View of the Expert-Lay Knowledge Divide. In S. Lash, B. Szerszynski & B. Wynne (eds.). *Risk, Environment and Modernity*. London: Sage.

RÉSUMÉS

Avec les sociétés de la connaissance, le rôle des savoirs experts s'est renforcé dans tous les domaines de la vie sociale. Quand ils touchent les processus délibératifs et la décision politique, leur rôle questionne la qualité et la nature des dispositifs démocratiques contemporains, compte tenu de l'éloignement de la citoyenneté qu'ils produisent dans les affaires publiques. La demande pour une démocratisation de la science a été l'une des réponses les plus fréquentes proposées à ce problème dans les études sur les sciences et technologies depuis le début du 21^e siècle. Cet article suggère qu'il s'agit toujours d'un défi actuel et que cela a à voir essentiellement avec le fait qu'il a été abordé à partir de conceptions de la science et du politique qui en faisaient un objectif difficilement atteignable, voire impossible. Considérant toutefois que sa pertinence n'a pas cessé d'être avérée, l'article formule quelques suggestions quant à ce que pourraient être les questions et les thèmes à traiter pour que la démocratisation du projet scientifique devienne un projet sensé pour notre discipline.

INDEX

Mots-clés : démocratisation des sciences, expertise, matter of fact, matter of concern, matter of care, cosmopolitique

AUTEURS

MIQUEL DOMÈNECH

Professeur de psychologie sociale à l'Université Autonome de Barcelone, il coordonne le groupe d'étude STS de Barcelone (STS-b) et est membre du Conseil de la European Association for the

Studies of Science and Technology (EASST). Ses intérêts de recherche portent sur l'étude de la science et de la technologie, avec un accent particulier sur les questions liées à l'utilisation de la technologie dans les processus de soins et la participation citoyenne dans les questions technico-scientifiques.

<https://orcid.org/0000-0003-2854-3659>

Adresse : Departament de Psicologia Social, Edifici B, Universitat Autònoma de Barcelon,
ES-08193 Bellaterra (Cerdanyola del Vallès), Spain.

Courriel : miquel.domenech[at]uab.cat